

Image not found or type unknown



# Application de peine correctionnelle pour non-résidents

Par **nestormartin**, le **20/01/2011** à **15:47**

Bonjour,

Je suis inculpé en correctionnelle pour minoration de déclaration TVA pour une entreprise française dont j'étais gérant à l'époque.

Mais je suis d'origine belge et résident en Belgique.

Quelle que soit la peine éventuelle prononcée par le tribunal en cas de condamnation, comme s'applique-t-elle pour un non résident?

Merci de votre aide